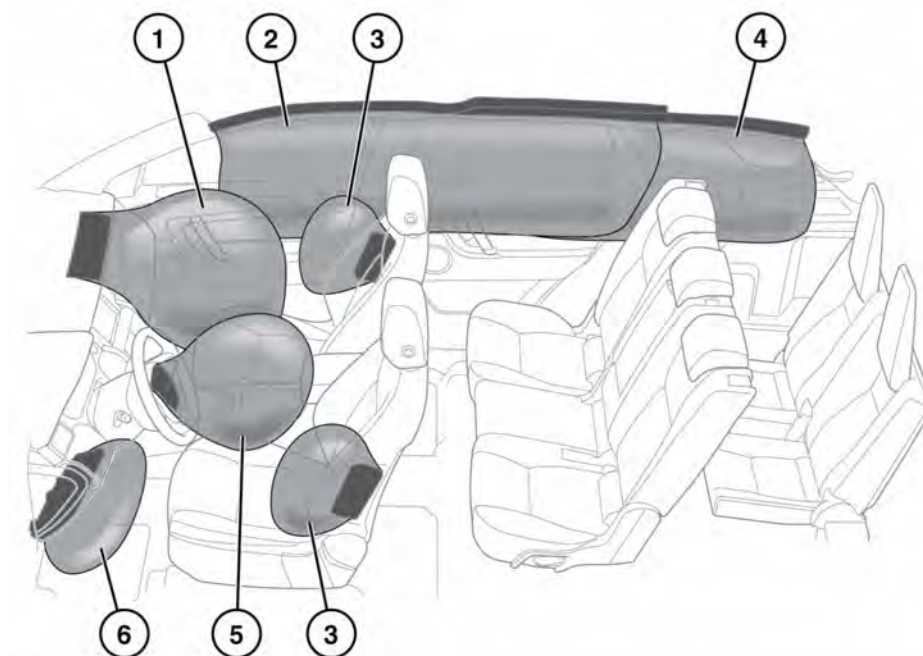


AIRBAGS



E161332

1. Airbag du passager avant.
2. Airbags de type rideau.
3. Airbags latéraux.
4. Airbags de type rideau (véhicules à 7 places uniquement).
5. Airbag du conducteur.
6. Airbag de protection des genoux.

Remarque : l'emplacement des airbags qui équipent le véhicule est indiqué par le mot AIRBAG.

Contactez systématiquement votre distributeur/réparateur agréé si :

- L'avant ou les côtés du véhicule sont endommagés.
 - Des fissures ou des dommages apparaissent à un endroit quelconque du système de retenue supplémentaire (SRS) d'airbag, notamment au niveau de la garniture recouvrant les airbags.
 - Le témoin d'airbag orange s'allume.
- Un airbag se gonfle.



Malgré les dispositifs de sécurité du véhicule, les impacts à grande vitesse peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles. Conduisez toujours avec prudence et respectez les caractéristiques du véhicule en tenant compte des conditions routières et climatiques, sans dépasser les limites de vitesse imposées.



Tous les passagers, conducteur compris, doivent porter leur ceinture de sécurité, quel que soit le siège qu'ils occupent dans le véhicule. Selon le type d'impact, le système de retenue supplémentaire (SRS) à airbag ne protège pas toujours les occupants. Par conséquent, le port correct des ceintures de sécurité constitue la seule protection en cas de deuxième impact.

FUNCTIONNEMENT DES AIRBAGS

Les airbags offrent une protection supplémentaire uniquement dans certains types de collision ; ils ne remplacent pas la protection assurée par la ceinture de sécurité. Tous les occupants, dans toutes les places assises, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, que le siège dispose ou non d'un airbag.



Le fonctionnement correct des airbags implique que la garniture du pavillon et des montants de porte soit en bon état, que les airbags aient été montés correctement et qu'ils ne rencontrent aucune obstruction. Vous devez contacter votre distributeur/réparateur agréé dès que possible pour faire contrôler et réparer votre véhicule si vous constatez des détériorations, une usure ou en cas d'installation incorrecte.



Les airbags se déploient à des vitesses élevées et peuvent provoquer des éraflures et autres blessures au visage. Pour réduire le risque de blessures, veillez à ce que tous les passagers du véhicule portent correctement leur ceinture de sécurité et qu'ils soient bien assis sur les sièges préalablement reculés au maximum.



Les airbags se gonflent instantanément et ne protègent donc plus lors d'impacts secondaires. Par conséquent, le port correct des ceintures de sécurité constitue la seule protection en cas de deuxième impact.

Le déploiement des airbags dépend du changement de vitesse de l'habitacle à la suite d'une collision. Les facteurs en jeu lors d'une collision (vitesse du véhicule, angle d'impact, type et taille de l'objet percuté, etc.) varient considérablement et modifient la décélération en conséquence.

Airbags

Les airbags et le système de retenue supplémentaire (SRS) ne sont pas conçus pour fonctionner suite à :

- Des impacts arrière.
- Des impacts frontaux mineurs.
- Des impacts latéraux mineurs.
- Un freinage violent.
- Un passage sur des bosses et dans des nids de poule.

Il s'ensuit donc que des dommages superficiels considérables peuvent se produire sans que les airbags ne se déploient.

 **Malgré les dispositifs de sécurité du véhicule, les impacts à grande vitesse peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles.**

 **Selon le type d'impact, le système SRS à airbags ne protège pas toujours les occupants. Par conséquent, le port correct des ceintures de sécurité constitue la seule protection en cas de deuxième impact.**

OBSTRUCTION DES AIRBAGS

 **N'empêchez pas le bon fonctionnement des airbags en plaçant un objet ou une partie du corps en contact ou à proximité d'un module d'airbag. Lorsque l'airbag se gonfle, son déploiement peut être entravé par des objets ou une partie du corps des occupants et des objets peuvent être propulsés à l'intérieur du véhicule, et blesser les occupants.**

 **Veillez à ce que les passagers n'entravent pas le bon fonctionnement des airbags en plaçant un objet, leurs pieds, leurs genoux ou toute autre partie de leur corps au contact ou à proximité d'un module d'airbag. Ne placez pas d'objets entre le module d'airbag et l'occupant du siège. Lorsque l'airbag se gonfle, son déploiement peut être entravé par des objets ou une partie du corps d'un occupant et des objets peuvent être propulsés à l'intérieur du véhicule, et blesser les occupants.**

 **N'utilisez pas des housses de siège non approuvées ou des housses de siège accessoires qui n'ont pas été spécialement conçues pour les airbags. En cas de doute, contactez votre distributeur/réparateur agréé.**

 **Veillez à ce qu'il existe toujours une certaine distance entre le côté du véhicule, la tête et le buste des passagers. Cela permet le déploiement optimal de l'airbag de type rideau et des airbags latéraux montés dans les sièges.**

 **Ne fixez ou ne placez pas d'objets sur ou à proximité de la garniture du pavillon, des dossiers de siège avant, ou d'un cache d'airbag. Ils pourraient gêner le déploiement de l'airbag ou être propulsés à l'intérieur de la véhicule, ce qui peut blesser les occupants.**

Les airbags ne se déploient pas correctement en cas d'obstruction.
Exemples d'obstruction :

- Une partie du corps d'un passager, en contact ou à proximité d'un couvercle d'airbag.
- Un objet posé sur ou à proximité d'un couvercle d'airbag.
- Un vêtement, un pare-soleil ou un morceau de tissu accroché à une poignée de maintien au-dessus des portes.
- Un vêtement, des coussins ou autres matériaux recouvrant les airbags latéraux montés dans les sièges.
- Une housse de siège n'étant pas homologuée par Land Rover ou spécialement conçue pour les airbags latéraux montés dans les sièges.

Cette liste n'est pas exhaustive ; il incombe au conducteur et aux passagers de s'assurer que les airbags ne sont pas obstrués.

AIRBAGS AVANT

Les airbags conducteur, passager avant et de protection des genoux se déploient selon la force de l'impact frontal.

L'airbag de protection des genoux se déploie toujours complètement.

AIRBAGS LATÉRAUX

Ces airbags sont conçus pour protéger la région thoracique et se déploient uniquement en cas de collision latérale et seulement du côté de l'impact.

AIRBAGS DE TYPE RIDEAU

Les airbags de type rideau se déploient lors d'un impact latéral et du retournement du véhicule pour mieux protéger les passagers contre des blessures graves à la tête.



Pour le déploiement correct des airbags de type rideau, les garnitures du pavillon et du montant A doivent être en parfait état et correctement montées. En présence de traces de détérioration ou d'une pose douteuse, adressez-vous à votre distributeur/réparateur agréé pour examen.

Remarque : les airbags de type rideau ne se déploient pas en cas de collision frontale ni d'impact arrière.

EFFETS DU DÉPLOIEMENT DES AIRBAGS



Lorsqu'un airbag se gonfle, il libère une fine poudre. Il ne s'agit pas là d'une anomalie. Cette poudre peut causer une irritation cutanée ; les yeux et les coupures ou lésions de la peau doivent donc être rincés soigneusement. Cette poudre peut causer des difficultés respiratoires pour les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires. Si une telle situation venait à se produire, sortez du véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger ou respirez de l'air frais en ouvrant une vitre. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.



Le déploiement de l'airbag s'accompagne d'un bruit assourdissant, ce qui peut gêner les passagers ou provoquer une surdité temporaire.



Après le gonflement de l'airbag, certains composants deviennent très chauds. Ne touchez pas ces composants tant qu'ils n'ont pas suffisamment refroidi.



Après le gonflement, les airbags latéraux avant et du siège se dégonflent immédiatement. Ceci procure un effet d'amortissement progressif aux occupants tout en évitant de masquer la visibilité du conducteur vers l'avant.

TÉMOIN D'AIRBAGS

Lorsque le contact est établi, le témoin d'airbag s'allume sur le panneau d'instruments dans le cadre d'un contrôle des ampoules. Voir page **72, AIRBAG (ORANGE)**.



Le témoin indique un défaut potentiel au niveau du système de retenue du véhicule pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'accident grave.



Si le témoin indique la présence d'un défaut du système, n'installez pas de dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant.

Dans les cas suivants relatifs aux témoins, le véhicule doit immédiatement être examiné par votre distributeur/réparateur agréé :

- Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi.
- Le témoin ne s'éteint pas dans les 6 secondes qui suivent l'établissement du contact.

- Le témoin s'allume à tout moment, excepté pendant le contrôle des ampoules, lorsque le contact est établi.

Lorsque le contact est établi, une unité de commande de diagnostic surveille la disponibilité des circuits électriques. Éléments du système de retenue supplémentaire (SRS) :

- Témoin du SRS.
- Coupleur rotatif.
- Modules d'airbag.
- Prétensionneurs de ceinture de sécurité avant et de sièges de troisième rangée.
- Contacteurs de boucles des ceintures de sécurité avant.
- Capteur de position de glissière de siège avant.
- Unité de commande de diagnostic d'airbag.
- Capteurs d'impact et anti-retournement.
- Faisceau de câblage des airbags.
- Témoin d'état d'airbag.

DÉSACTIVATION DE L'AIRBAG PASSAGER

(sauf Australie)

Remarque : la désactivation de l'airbag passager dépend du marché.

L'airbag passager avant peut être activé et désactivé à l'aide des commandes interactives du panneau d'instruments lorsque le véhicule est à l'arrêt. Voir page **65, MENU DU PANNEAU D'INSTRUMENTS**.

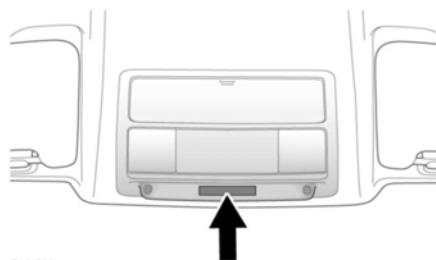
⚠ Vous devez désactiver l'airbag passager en cas d'installation d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant.

⚠ Les données et statistiques résultant des essais de collision indiquent que le meilleur dispositif de retenue pour un enfant est un siège enfant correctement installé sur le siège arrière du véhicule.

⚠ N'utilisez pas de dispositif de retenue pour enfant sur un siège protégé par un airbag frontal opérationnel. Ceci implique un risque élevé de blessures graves voire mortelles pour l'enfant en cas d'accident.

Sélectionnez **Airbag passager** dans le menu **Config. véhicule**, accessible depuis le **Menu principal**.

Le texte et le schéma affichés affichent l'état **Passenger Airbag On** (Airbag passager activé) ou **Off** (Désactivé). Sélectionnez **Change Setting** (Changer réglage) et spécifiez **On** (Activé) ou **Off** (Désactivé).



E161588

Un témoin d'état d'airbag, monté sur le panneau de commande du pavillon (comme illustré), affiche l'état opérationnel de l'airbag passager, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Réglage	État de l'airbag passager	Témoin d'état d'airbag
Off	Désactivé	PASSENGER AIRBAG OFF (Airbag passager inactif)
On	Activé	ON PASSENGER AIRBAG* (Airbag passager actif)

* S'affiche pendant 60 secondes, puis s'éteint.

Remarque : le tableau de bord affiche également un avertissement pendant 4 secondes chaque fois que le contact est établi.



Lors du contrôle de l'état opérationnel de l'airbag du passager avant, assurez-vous que le contact est établi et que la période de vérification des ampoules de témoin de 8 secondes s'est écoulée.

 Dès que vous retirez le siège enfant du siège passager avant, pensez à réactiver l'airbag. Dans le cas contraire, le risque de blessures graves voire mortelles pour le passager avant est accru en cas de collision.

 N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant sur le siège passager avant si le témoin d'airbag s'allume en continu lorsque le contact est établi. Voir page 72, AIRBAG (ORANGE).

 Vous devez désactiver l'airbag passager lorsqu'un dispositif de retenue pour enfant faisant dos à la route est installé sur le siège passager avant.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN DES AIRBAGS

 Les systèmes de téléphone ne doivent être installés que par du personnel qualifié, formé spécialement pour monter ce type de produit sur des véhicules équipés du système de retenue supplémentaire (SRS). En cas de doute, veuillez consulter votre distributeur/réparateur agréé.

 Ne tentez aucune opération d'entretien, de réparation, de remplacement, de modification ou d'altération sur une partie quelconque du SRS. Ceci s'applique également au câblage et aux composants situés à proximité des composants du SRS. Ceci peut déclencher le système ou le rendre inopérant.

 N'utilisez aucun équipement de test ou autre appareil électrique à proximité des composants ou du câblage du SRS. Ceci peut déclencher le système ou le rendre inopérant.

 Pour votre sécurité, toutes les interventions suivantes doivent être confiées à un distributeur/réparateur agréé, ou à une personne qualifiée :

- Retrait ou réparation de câbles ou composants situés à proximité des composants du SRS.
- Installation d'équipements/accessoires électriques ou électroniques.
- Modification de l'avant ou des côtés extérieurs du véhicule.
- Fixation d'accessoires à l'avant ou sur les côtés du véhicule.

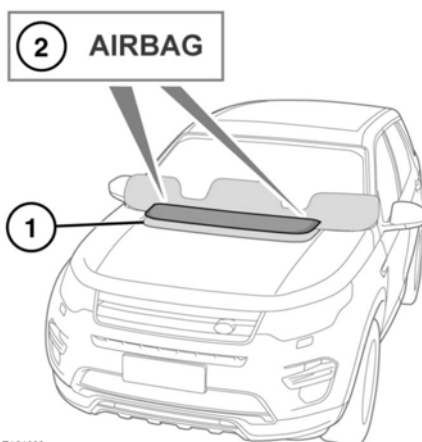
Contactez systématiquement votre distributeur/réparateur agréé si :

- Un airbag se gonfle.
- L'avant ou les côtés du véhicule sont endommagés.
- Une partie du système d'airbag, quelle qu'elle soit, présente des fissures ou des détériorations, y compris la garniture qui recouvre les airbags.

MODIFICATIONS EN CAS DE HANDICAP

Les occupants souffrant d'un handicap, qui nécessitent la modification du véhicule, doivent contacter un distributeur/réparateur agréé avant de procéder à toute modification.

AIRBAG PIÉTON



E161333

Si votre véhicule est équipé d'un airbag piéton, il est situé sous un panneau du capot (1).

Pour vérifier qu'un airbag piéton est installé sur le véhicule, le mot **AIRBAG** se trouve à deux emplacements sur l'arrière du panneau (2).

En cas d'impact frontal avec un piéton, les capteurs du bouclier avant réagissent et l'airbag piéton se gonfle. Les capteurs fonctionnent à des vitesses comprises entre 25 et 50 km/h (15,5 et 31 mi/h).

Si l'airbag piéton présente un défaut, le message **Contrôle système piéton** apparaît sur l'afficheur de messages. Dans ce cas, veuillez conduire votre véhicule chez un distributeur/réparateur agréé pour faire examiner le défaut.



Ne procédez à aucune modification du bouclier avant, n'installez aucun accessoire sur le bouclier ou le capot qui n'ait été approuvé par Jaguar Land Rover, car cela pourrait affecter le fonctionnement des capteurs et/ou de l'airbag.



Si le bouclier avant subit un dommage de quelque sorte que ce soit, ce dernier doit être inspecté par un distributeur/réparateur agréé dès que possible.

Pour obtenir des instructions sur la procédure à suivre après une collision où l'airbag piéton s'est déclenché. Voir page **324, APRÈS DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE PROTECTION DES PIÉTONS.**